

Chirac affiche une prudence nouvelle sur l'adhésion d'Ankara

jeudi 28 octobre 2004

Le Figaro - 28/10/2004

Mieux vaut tard que jamais : l'Elysée s'alarme de la confusion entre le débat sur l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne et celui concernant la difficile ratification de la Constitution européenne.

Hier, donc, Jacques Chirac et son premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, ont tenté de tempérer leurs déclarations très pro-Ankara de la veille. Hier toujours, Renaud Dutreil, le ministre de la Fonction publique, abordait franchement le sujet, en dénonçant ceux qui « polluent le débat » sur la Constitution européenne en utilisant « à des fins démagogiques » les peurs provoquées par la Turquie. « Ce sont vraiment des échéances différentes, des débats différents, des enjeux différents », a-t-il ajouté.

La correction de trajectoire la plus sensible est venue de Jacques Chirac lui-même. Mardi à Berlin, de concert avec le chancelier allemand, Gerhard Schröder, et le premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, il redisait « sa conviction que l'intérêt de la France et celui de l'Europe est qu'à terme la Turquie puisse rejoindre l'UE si toutes les conditions sont remplies ». Hier, changement de ton, en Conseil des ministres : le chef de l'Etat soulignait que les résultats de la négociation avec la Turquie « ne sont pas acquis d'avance ». Pour enfoncer le clou : si « les négociations progressent mais butent sur des problèmes de fond essentiels », ajoutait M. Chirac, la Turquie et l'UE devraient « d'un commun accord » trouver « une solution pour créer un lien fort qui ne soit pas l'adhésion ». Jean-François Copé, le porte-parole du gouvernement, rapportait un autre propos de M. Chirac en Conseil des ministres : « C'est bien à la Turquie de faire le chemin nécessaire pour rejoindre l'Union européenne et non à l'UE de s'adapter à la Turquie. »

A l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Raffarin a relayé cette communication plus précautionneuse : « Ce que nous avons dit clairement au premier ministre turc » mardi à Berlin, a déclaré M. Raffarin, « c'est qu'il n'y avait pas automaticité de la négociation avec l'adhésion ».

Le télescopage entre les deux débats, suscité par Jacques Chirac qui répète volontiers son engagement pour une Turquie intégrée dans l'Europe, intervient au pire moment. C'est le 16 et le 17 décembre prochain que les Vingt-Cinq doivent se prononcer, sans surprise, en faveur de l'ouverture des négociations avec Ankara, une étape qui a toujours mené jusqu'à présent à l'adhésion. Et c'est ce vendredi à Rome, lors de la signature en grande pompe de la Constitution européenne par les vingt-cinq dirigeants de l'UE, que sera lancé en France le processus de ratification de cette Constitution.